



## DECISION MUNICIPALE N° 02 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2026

Du 07 mai 2026 portant publication des résultats Du DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N° 02/DCR/C-IBNA/CIPM/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°01776-26/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BAM DU 12 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A BIAKOA CENTRE (lot 1) et INDIGUILI (lot 2) DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

### LE MAIRE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
- Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu La circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
- Vu La lettre-circulaire n°0001879/LC/MINFI du 31 décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au Contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;

Considérant le DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N° 02/DCR/C-MBNA/CIPM/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°01776-26/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BAM DU 12 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A BIAKOA CENTRE (lot 1) et INDIGUILI (lot 2) DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.

### D E C I D E :

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire des Lettres Commandes relatives au Dossier de Consultation Restreinte susmentionné pour les montants et délais ci-après :

LOT	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ
1	MBANGASSINA	BIAKOA	GRUPEMENT NANGA CIE II SARL/ETS TAGUEM SERVICE BP: 000 Yaoundé Tel: 677 269 935	17 000 000.	90 jours
2	MBANGASSINA	INDIGUILI	GRUPEMENT NANGA CIE II SARL/ETS TAGUEM SERVICE BP: 000 Yaoundé Tel: 677 269 935	17 000 000	90 jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

### AMPLIATIONS :

- MINMAP
- PREFET MK/NTUI
- ARMP-CE/YDE
- CIPM-MBNA
- AFFICHAGE.-



Mbangassina, le 07 mai 2026.

Le Maire/Maître d'ouvrage,

*Mboéné Bernard*



## COMMUNIQUE N°\_02\_/C/C/MBA/SG/CIPM/2026

Du 07 mai 2026 portant publication des résultats Du DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N° 02/DCR/C-MBNA/CIPM/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°01776-26/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BAM DU 12 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A BIAKOA CENTRE (lot 1) et INDIGUILI (lot 2) DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :

Par décision N°\_02\_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2026, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire des Lettres Commandes relatives à l'Avis de Consultation Restreinte susmentionné pour les montants et délais ci-après :

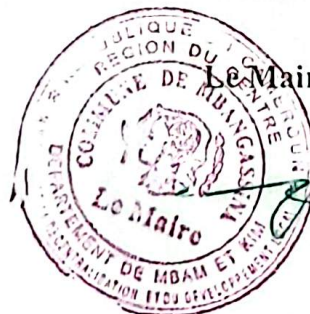
LOT	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	BIAKOA	GRUPEMENT NANGA CIE II SARL/ETS TAGUEM SERVICE BP: 000 Yaoundé Tel: 677 269 935	17 000 000	90 jours
2	MBANGASSINA	INDIGUILI	GRUPEMENT NANGA CIE II SARL/ETS TAGUEM SERVICE BP: 000 Yaoundé Tel: 677 269 935	17 000 000	90 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point des Lettres Commandes correspondantes, sous peine d'annulation.

### AMPLIATIONS :

- MINMAP
- PREFET MK/NTUI
- ARMP-CE/YDE
- CIPM-MBNA
- AFFICHAGE. -

Mbangassina, le 07 mai 2026



Le Maire/Maître d'ouvrage,

*Mboéné Bernard*